



Agence du Numérique Ministère de l'Economie et des Finances 139 rue de Bercy - 75572 Paris Cedex 12

# Cahier des charges : structuration et mise à jour de la cartographie des lieux de médiation et d'inclusion numérique

Objet : prestation de services pour la structuration et mise à jour de la cartographie des lieux de médiation et d'inclusion numérique (espace public numérique, tiers-lieux, MSAP...).

## 1) Contexte général

A l'issue du travail de consultation pour la mise en place de la Stratégie nationale pour un numérique inclusif, remise en mai 2018, les groupes de travail ont travaillé sur un ensemble d'outils permettant de rendre lisible et visible l'offre de services de médiation et de formation au numérique : référentiel de services, base de données géo-localisées, cartographie des services interopérables et ouverts.

De plus, le Pass numérique va prochainement être mis en place auprès des territoires. Le Pass numérique permettra aux individus éloignés du numérique de bénéficier d'heures de formation au numérique dans des lieux qualifiés et référencés, sur la base d'une offre de services et d'un référentiel national disponible ici. Pour cela, les structures habilitées (par exemple centres sociaux, quichets de service public, travailleurs sociaux, etc.) pourront remettre aux personnes identifiées un ensemble de Pass numériques. Il est alors important que ces structures et acteurs locaux aient une connaissance fine et précise des acteurs capables sur leur territoire de fournir ces ateliers de formation en fonction des services rendus par ces derniers afin d'orienter la personne vers la structure dont les services sont adaptés à leurs attentes et besoins de formation.

C'est dans ce contexte d'utilisation première que l'outil cartographique doit se développer. A plus long terme, la cartographie des services de médiation numérique sera enrichie de nouvelles fonctionnalités suivant les retours du groupe de travail sur les attentes des parties prenantes sur cette cartographie. Il s'agit ici de proposer une première version à jour de la cartographie.

# > Un outil cartographique à actualiser et structurer

Une cartographie des EPN (Espace Public Numérique) est actuellement accessible sur le portail Médiation Numérique (http://annuaire.mediation-numerique.fr/annuaire.html). Cette cartographie ne comprend pas les structures de médiation numérique autres que les EPN, n'est ni à jour ni organisée en fonction des services rendus dans chaque lieu. Ainsi, un travail de structuration et de mise à jour est attendu cette base de données.

La cartographie est à destination des collectivités territoriales et structures souhaitant orienter une personne en difficulté avec le numérique vers la structure compétente pour l'accueillir. Un référentiel national des services de médiation numérique existe et devra servir de base pour la structuration des services de la cartographie (https://aptic.fr/referentiel-national-aptic-mednum/).









Des champs de la cartographie ont été pré-identifiés par la Mission Société Numérique à partir des cartographies locales exitantes. Une réflexion plus poussée sur les typologies d'éléments à cartographier peut être proposée (services, compétences, lieux, etc.).

#### 2) Cahier des charges

#### > Critères techniques

- La solution technique reposera sur un logiciel libre et open-source, interopérable (API).
- La base de donnée sera exportable, interopérable et constituée à partir de données ouvertes préexistantes dont la liste sera fournie par la Mission. Le prestataire pourra suggérer d'autres sources pertinentes.
- Le prestataire sera force de proposition sur la mise en place d'outils nécessaire à la collecte des données et leur mise à jour.

## > Articulation avec le groupe de travail élargi de la Mission

Afin d'inscrire l'outil cartographique développé dans un travail à long terme, ce dernier devra s'articuler avec le Forum Société numérique (<a href="https://forum.societenumerique.gouv.fr/">https://forum.societenumerique.gouv.fr/</a>), outil mobilisable pour animer les groupes de travail autour de la cartographie (à la charge du chargé.e de projet Mission Société Numérique) et soumettre des propositions de services cartographiques.

#### > Design

La cartographie devra pouvoir être intégrée dans une page web. Celle-ci présentera en sus la démarche de long terme du chantier cartographie de la mission.

# 3) Informations pratiques

#### > Calendrier

La livraison de la cartographie est attendue pour fin mars. Le calendrier suivant est proposé à titre indicatif :

20 janvier : publication du cahier de charges 10 février : date limite de candidature

15 février : début de la prestation

15 mars (au plus tard) : mise à disposition du livrable

# > Budget

Le budget de cette prestation de services est de 25 000 euros TTC maximum.

#### > Délai de réponse et choix du prestataire

Les réponses (note d'intention + devis) sont à transmettre au plus tard le 10 février à l'adresse : societe.numerique@finances.gouv.fr